

**AVIS SÉCURITÉ**  
**RÉSEAU AÉRIEN DE DISTRIBUTION**  
**2005-03.1**  
**INCIDENT / PALONNIER À TRANSFORMATEUR**

**À diffuser à tout le personnel du réseau aérien de distribution**

**Contexte :**

Cet avis de sécurité fait suite à l'avis 2005-03 émis le 05-10-03. Suite à l'analyse du rapport d'accident, il a été convenu de procéder à des essais additionnels.

À la suite des résultats obtenus, nous devons en reconsidérer les recommandations. Le palonnier ISI KISI-370, est conforme aux spécifications et aux facteurs de sécurité pour ce type d'équipement. Il semble donc que le bris résulte d'une chute importante et que même certaines des solutions alternatives proposées n'auraient pas résisté à un tel choc.

En conséquence, il est recommandé de maintenir l'usage de cet équipement. Toutefois, une revue de conception a permis de constater que la présence des grands maillons installés sur les chaînes peuvent induire à l'erreur et être utilisés par les monteurs pour soulever les transformateurs.

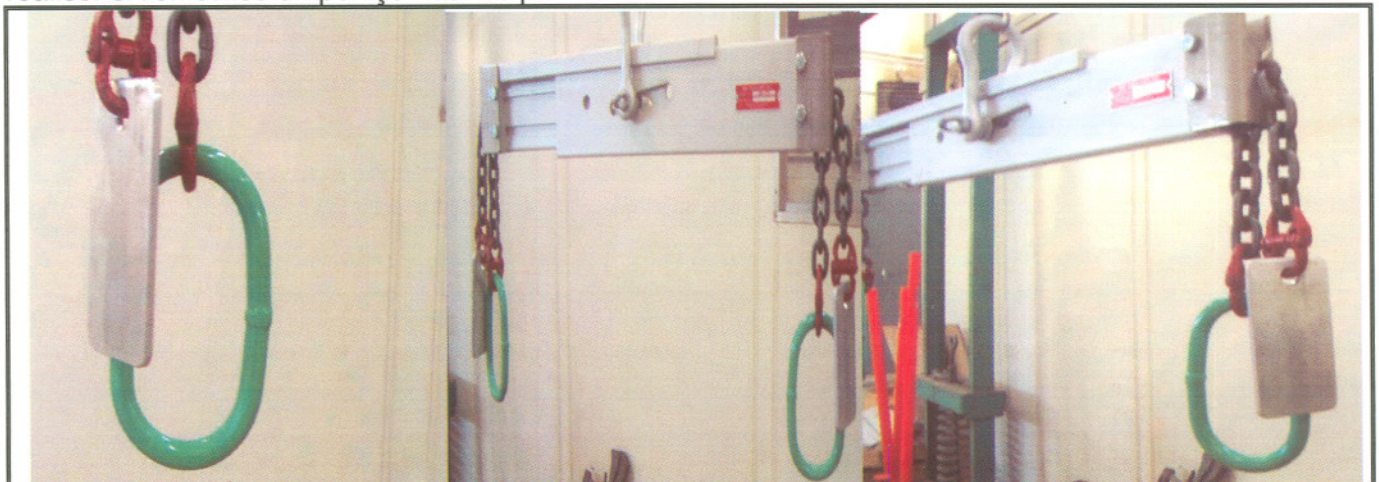
Ces maillons avaient été installés pour faciliter la mise en place du palonnier lors de travaux en poteau. Il a été démontré que leurs utilisations diminuaient sensiblement la tenue mécanique du palonnier.

**Population concernée :**

Gestionnaires, dépanneurs et monteurs des territoires de la province.

**Mesures à suivre :**

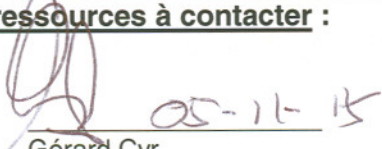
Il est donc convenu de faire retirer ces anneaux et de les remplacer par deux plats en aluminium afin d'éviter la répétition de cette erreur ce qui permettra de ne pas perdre les chaînes. Les photos ci-dessous montrent le nouveau montage proposé. Veuillez donc communiquer directement avec le fabricant pour obtenir ces pièces afin de procéder localement au retrait des grands maillons. Notez que le démontage du maillon de raccord en atelier local est simple à réaliser si l'on utilise un poinçon de 1/8 po.



**Personnes ressources à contacter :**

Louis-Marcel Tremblay (816-7442)  
Alain Filiatrault (816-7242)

Approuvé par:

  
Gérard Cyr  
Chef Sécurité et prévention  
Dir. Maintenance et expertise  
Vice-présidence – Réseau

Approuvé par :

  
Gaétan Daigneault  
Chef Réseau aérien  
Dir. Maintenance et expertise  
Vice-présidence - Réseau

Émis le 05-11-14